

Le bulletin



app. Anthisesnes
→ p. 2



2022

**MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2022**



Enseignement
→ p. 10



La 52^e campagne d'Iles de Paix
→ p. 7

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
04 383 60 91 – 0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
04 383 72 60 – 0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestreu
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalus 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirùtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthisnes.be



Léa POUCKET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Nathalie KLEE MR-CDH-IC

Conseillère communale

→ rue du Centre 36 – 4160 Anthisnes
0498 16 83 51 – nathalie.klee@anthisnes.be



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalus 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be

PAR **TONI PELOSATO**

SOMMAIRE

→ Vos Élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 MR-CDH-IC – CIM Citoyen – PS-IC
- 5 Le mot du mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 7 Le Fonds Social Chauffage

→ DÉCHETS – RESSOURCERIE

- 8 Le coût de nos déchets ménagers

→ TRAVAUX

- 9 Nous agissons pour votre sécurité

→ ENSEIGNEMENT – FORMATION

- 10 Tous à l'opéra

→ ENSEIGNEMENT – CULTURE

- 12 Atelier de vannerie sauvage à la bibliothèque
- 13 Mon premier roman

→ PATRIMOINE

- 14 Anthisnes autrefois, reconnaissez-vous ce lieu ?

→ BON À SAVOIR

- 15 Avant de planter, mieux vaut savoir !

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 16

→ AGENDA

- 18 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 20 En un coup d'œil

L'ÉDITO

En cette année 2022, notre commune vous invite à entreprendre une nouvelle aventure numérique. Outre un tout nouveau site internet, toujours accessible via l'adresse électronique **www.anthisnes.be**, nous avons le plaisir de vous présenter l'application (**a**) **Anthisnes**, disponible gratuitement sur l'**Apple Store** et le **Google Play**.

Articulée autour de deux rubriques principales, «*Vivre à Anthisnes*» et «*Découvrir Anthisnes*», cette appli constitue un lien rapide vers tout ce qui concerne la vie, l'actualité et les loisirs de notre commune. Vous y trouverez toutes les informations utiles à la vie dans nos villages, des heures d'ouverture à la commande de documents, de l'agenda des activités aux balades balisées.

Grâce aux notifications, l'application pourra, par exemple, vous rappeler de sortir les bonnes poubelles le dimanche soir, vous informer des fermetures de voiries, des jours de chasse ou de battues, etc. Vous pourrez également l'utiliser pour signaler un problème d'intérêt collectif à la commune.

Nous espérons que ces nouveaux outils permettront de renforcer et d'améliorer encore l'information, les échanges et le dialogue entre la commune et ses habitants.

Pour vivre une excellente année 2022, une année connectée que nous vous souhaitons, surtout, pleine de santé et de bonheur.

a
Anthisnes


Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page
www.stereotype.be

 sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Blaise Agnello, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Michel Evans, Cécile François, Solange Julien, Jonathan Laixhay, Amélie Noirfalise, Yolande Parée, Alicia Renard, Marcel Sauvage, Nathalie Seron, Sonia Stella, Christine Swennen, Pol Wotquenne. Ecole communale d'Anthisnes, de Limont et de Villers-aux-Tours (Équipes éducatives), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative), Îles de Paix, PCS.

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.

Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



LE MOT DU MR-CDH-IC

A ce jour, le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin

LE MOT DE CIM CITOYEN +

Pétition Nationale pour une Assemblée Citoyenne



CiM citoyen Anthisnes soutient et est partie prenante pour la Pétition introduite au Parlement Fédéral en vue d'instaurer une Assemblée Citoyenne contraignante. Cette pétition a été initiée par un regroupement de mouvements citoyens et associations, appelé «Renew Belgium» que CiM citoyen a rejoint.

Pourquoi cette pétition? Il nous semble que la défiance et le mécontentement des citoyens par rapport à nos représentants politiques grandissent de jour en jour. Mais plutôt que simplement critiquer, prenons nos responsabilités et construisons ensemble, grâce à cette Pétition, l'avenir de notre pays pour nous et nos enfants.


Cette Pétition demande donc l'organisation d'une Assemblée Citoyenne par tirage au sort (par exemple 1000 personnes). Cette assemblée, aidée par des experts, devra réfléchir et travailler pendant plusieurs mois à l'avenir du pays et cela dans tous les domaines et secteurs d'activité de notre société. A titre d'exemple: mettre en place des règles de bonne gouvernance, revoir le fonctionnement de notre modèle démocratique, instaurer le droit d'initiative et de référendum citoyen contraignant, avoir des médias publics impartiaux, revoir le système de notre participation et de nos élections, etc.

Les propositions issues des travaux de cette assemblée seront ensuite votées par le peuple belge et le résultat sera contraignant.

Notre objectif: récolter 100 000 signatures digitales et manuscrites!

Pour signer la pétition: scannez le QR code ci-joint ou connectez-vous sur le site www.renewbelgium.be. Vous pouvez signer avec votre doigt sur votre smartphone.

Allez citoyens, à vos signatures! Et merci d'avance de partager à tous vos contacts!

 vidéo youtube «Pétition Nationale Renew Belgium»
0495 43 22 30 – Facebook: Renew Belgium



LE MOT DU PS-IC

Le Conseil communal consultatif des aînés (CCCA) Opportunité démocratique et citoyenne

Nos aînés sont des citoyens à part entière, ce que certaines institutions, qu'elles soient publiques ou privées, tendent honteusement à oublier... Ce qu'il faut savoir c'est que le CCCA a comme but d'assurer justement leur maintien dans différents domaines de la vie sociale. Que faire si «au-delà de cette limite votre ticket ne sera plus valable»?

Le fonctionnement démocratique communal permet de confier au CCCA la possibilité de fournir aux autorités des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins spécifiques des aînés. Il pourrait permettre à cet «or gris» de continuer à participer au fonctionnement de notre société en partageant une expertise sous-estimée.

Il est donc demandé aux aînés par le biais du Conseil consultatif de formuler des avis sur des questions d'intérêt communal ou autres d'intérêt général. S'il y a bien une démarche citoyenne exemplaire, c'est pour le CCCA la possibilité d'intervenir dans des domaines très variés et quasi illimités.

Au vu de l'évolution démographique, le poids que les aînés vont avoir avec le temps dans le développement de nos sociétés occidentales ne va faire que croître. Il ne faut donc pas démissionner devant ce challenge inédit dans l'évolution de l'humanité.

Le groupe PS-IC, très sensibilisé au bien-être de toutes celles et tous ceux qui ont œuvré une grande partie de leur vie au bon fonctionnement de notre société, les invite à participer à la vie communale par l'intermédiaire du CCCA; engagez-vous! Il s'agit là d'une opportunité qu'il ne faut pas négliger surtout devant les grands défis qui nous attendent.

 Pol Wotquenne **0475 321 200**

 www.ps-ic-anthisnes.be



...maintenir une institution qui rend des services aux citoyens là où ils se rendent depuis plus de trois décennies...



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYER

En ce début décembre et apprenant comme vous tous la mise en vente du bureau de poste d'Anthisnes, je me mets à penser.

Penser que la commune pourrait apporter une solution au problème qui se pose.

En effet, la Poste loue depuis 35 ans le bâtiment situé rue du Centre, 16 et la propriétaire vient de décider de le vendre; ce qui est son droit le plus strict. La Poste a un préavis de six mois pour quitter l'endroit et trouver un autre bâtiment dans la commune pour y installer son bureau. En effet, le contrat de gestion de la Poste l'oblige à avoir un bureau dans chaque commune de Belgique.

La solution à laquelle je pense est que la Commune achète le bâtiment; loue à la Poste le rez-de-chaussée et aménage l'étage en appartement qu'elle loue à son tour.

Financièrement, l'opération peut même se révéler intéressante pour les finances communales; les rentrées locatives étant

égales ou supérieures à la mensualité du crédit si toutefois nous recourons au crédit.

Mais surtout, nous contribuerions à maintenir une institution qui rend des services aux citoyens là où ils se rendent depuis plus de trois décennies et apaiserions des craintes légitimes que j'entends avec insistance depuis quelques jours.

Bref, je vous ai livré une pensée qui ne me quitte plus mais elle ne me hante pas.

Il me reste à en parler à mes collègues pour recueillir une adhésion, à contacter l'agence immobilière et la Poste afin d'examiner la faisabilité de l'opération.

Quand vous lirez ces lignes en janvier, j'espère que le dossier aura évolué positivement.

Et sur cette note positive, je vous présente mes meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches, pour l'année nouvelle.



ALICIA RENARD ET CHRISTINE SWENNEN


 Pour plus d'informations:
www.anthisnes.be

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2021

Excusés : PELOSATO Toni, TRICNONT-KEYSERS Françoise et KLÉE Nathalie

Par neuf voix favorables et trois abstentions (Jean-Luc Duchesne, Léa Poucet et Nathalie Seron), le conseil communal réforme, en y intégrant les remarques de l'Evêché, le budget pour l'exercice 2022 de la Fabrique d'Eglise Saint-Rémy de Vien-Anthisnes. L'intervention de la Commune pour les dépenses extraordinaires est de 5610,00 euros.

Conformément à l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation communale, le conseil communal prend connaissance et acte du procès-verbal de vérification de caisse du receveur régional par Madame le Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2021 au 30/06/2021.

Le conseil communal émet à l'unanimité un avis favorable au sujet de la révision de la redevance incendie à décharge de la Commune pour l'exercice 2015, à savoir 94380,96€.

Il est établi, à l'unanimité, pour les exercices 2022 à 2025, une redevance communale sur la collecte et le traitement des plastiques agricoles non dangereux. La redevance est due par les agriculteurs ayant recours à Intradel pour la collecte et le traitement de leurs plastiques agricoles non dangereux et dont le surcoût est facturé à l'Administration.

A l'unanimité, le conseil communal approuve l'aliénation de parcelles situées rue Guillaume Natalis.

La commune d'Anthisnes se porte irrévocablement et inconditionnellement caution solidaire pour le remboursement de tous les montants qui seraient dus par l'intercommunale «Piscine Bernardfagne» dans le cadre du crédit d'investissement d'un montant de 2210000,00€ pour financer la rénovation de la piscine de l'école de Saint-Roch Ferrières. Étant donné que la garantie d'emprunt est supérieure à la prise de participation effective de la commune au sein de l'ASBL Bernardfagne, le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de convention entre les communes partenaires et les ASBL Collège Saint-Roch Ferrières et Bernardfagne afin que lesdites ASBL garantissent le surplus.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'adhérer à l'intercommunale iMio qui développe des applications métiers utiles à la gestion quotidienne des missions communales. Il y a un intérêt de la part des services commu-

naux à acquérir les logiciels de gestion et dématérialisation des délibérations et de gestion du courrier.

SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2021

Présents : Tous sauf Marc TARABELLA, Aimé CLOSJANS, Pol WOTQUENNE, Françoise TRICNONT-KEYSERS et Nathalie KLEE

Par cinq voix oui et cinq abstentions (de Léa Poucet, Jean-Luc Duchesne, Nathalie Seron, Toni Pelosato et Francis Hourant), le conseil communal, en accord avec le Chef diocésain, la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2021 de la Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Hody, s'équilibrant à 11288,40 euros, sans intervention de la Commune pour les frais ordinaires du culte.

Par cinq voix oui et cinq abstentions (de Léa Poucet, Jean-Luc Duchesne, Nathalie Seron, Toni Pelosato et Francis Hourant), il réforme, en accord avec le Chef diocésain, la modification budgétaire n°1 de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Tavier, avec un nouveau résultat général de 60482,00 euros, sans intervention communale pour les frais ordinaires du culte.

Dans le cadre de la Fiscalité communale, le Conseil a renouvelé et adopté à l'unanimité le budget coût-vérité lié à la gestion des déchets pour l'exercice 2022 ainsi que la taxe communale directe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers pour l'exercice 2022.

A l'unanimité, le Conseil approuve l'aliénation d'un ancien sart communal ainsi que d'une parcelle située rue Guillaume Natalis.

Dans le cadre du développement rural et de la restauration d'éléments du Patrimoine, le Conseil approuve, à l'unanimité, le projet des travaux d'aménagement et de restauration de la Brasserie et de l'Avouerie d'Anthisnes en maison des associations (monument classé) ainsi que les demandes de subventions liées à ce projet.

A l'unanimité, le Conseil prend acte de l'organisation de l'enseignement communal, niveau maternel, pour l'année scolaire 2021-2022 sur base des chiffres de la population scolaire au 30 septembre 2021 ainsi que sur l'encadrement complémentaire à charge de la caisse communale pour l'année scolaire 2021-2022.

A l'unanimité, le Conseil approuve la modification budgétaire n°2 du CPAS (service ordinaire) pour l'exercice 2021 ainsi que le budget initial du CPAS pour l'exercice 2022.



PAR AMÉLIE NOIRFALISE

LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE



La hausse du prix de l'énergie pourrait mettre votre budget en difficulté. Dans ce cadre, une solution peut intervenir par le biais du fonds social chauffage. Ce fonds intervient dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui éprouvent des difficultés financières (bas revenus, médiation de dettes, ...). L'intervention est de maximum 210€/an. Les combustibles concernés sont le gasoil de chauffage en vrac et à la pompe, le pétrole lampant (type c) à la pompe, ainsi que le gaz propane en vrac. Attention, il doit s'agir du moyen principal pour se chauffer.

Les personnes qui peuvent bénéficier de cette aide sont celles ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (B.I.M.), percevant des revenus limités, ou encore étant endettées. Pour demander cette aide, vous devez vous adresser au C.P.A.S. dans les 60 jours calendrier suivant la livraison. Le CPAS réalisera une enquête sociale afin de déterminer si vous remplissez

les conditions pour obtenir cette aide. Elle n'est donc pas automatique et suppose une collaboration avec notre centre.

Si vous ne vous retrouvez pas dans les conditions citées ci-dessus, n'hésitez pas à vous adresser au CPAS car une aide pour le bois ou le pellet est possible.



amelie.noirfalise@anthisnes.be
04 383 61 92

astrid.dhote@anthisnes.be
04 383 70 79

(+ 65 ans)

maud.verjans@anthisnes.be
04 383 67 17

Source : www.fondschauffage.be

ENCORE DES FACTURES !

Vous éprouvez des difficultés à payer une facture d'eau ou d'électricité ? Que faire ? Vous pouvez contacter le Centre Public d'Action Sociale et demander l'intervention du Fonds Social de l'Eau (F.S.E.) ou du Fonds Energie. Ces fonds règlent notamment des factures (l'intégralité ou une partie) pour lesquelles les consommateurs sont en défaut de paiement. Le CPAS réalisera une enquête sociale afin de déterminer si vous remplissez les conditions pour obtenir une aide.

Une autre piste face à la hausse du prix de l'énergie : consultez le comparateur tarifaire de la CWAPE. Il peut vous renseigner sur le fournisseur et le tarif le plus avantageux au regard de votre consommation. Munissez-vous de votre facture de régularisation, encodez vos index et le tour est joué.

www.cwape.be/comparateur



amelie.noirfalise@anthisnes.be
04 383 61 92

iles
de
paix

LA 52^E CAMPAGNE D'ILES DE PAIX

L'union fait la terre. Rejoignez le mouvement !

Cultiver la solidarité est un pouvoir ! Le grand mouvement citoyen des bénévoles d'Iles de Paix se mobilisera les 14, 15 et 16 janvier prochains. C'est ensemble qu'on réussit à changer les choses et c'est pourquoi nous favorisons le collectif, la solidarité et la coopération. Iles de Paix agit avec les citoyens pour le respect des droits des agriculteurs et des agricultrices, au moyen de la transition agroécologique. L'argent récolté au cours de cette 52^e campagne financera de nombreux projets au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. En Belgique, 22 000 élèves de l'école primaire et secondaire seront sensibilisés à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.

L'ONG valorise les expertises des familles d'agriculteurs et les soutient grâce à un partage d'expériences et de connaissances. L'objectif est de promouvoir, protéger et mettre en œuvre les droits des agriculteurs à vivre dignement de leur travail, de permettre un accès à des aliments de qualité, et cela, dans le respect de l'environnement.

Rejoignez ce mouvement solidaire en devenant bénévole ou en soutenant les bénévoles que vous croiserez les 14, 15 et 16 janvier 2022.

- Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collectes de dons
- Faites un don sur www.ilesdepaix.org ou via BE97 0000 0000 4949
- Devenez bénévole sur **www.ilesdepaix.org**



PAR MICHEL EVANS

LE COÛT DE NOS DÉCHETS MÉNAGERS



Comme chaque année, nos règlements fiscaux sont réétudiés début octobre à l'aune des nouvelles directives budgétaires. Votés, ils sont alors soumis à l'autorité de tutelle dans les délais impartis. Cette taxe a été ajustée en fonction de l'évolution, à la hausse, des coûts réclamés par Intradel, tout en tenant compte des spécificités de la commune et du résultat final du coût-vérité réel dressé une fois l'année 2020 clôturée.

Il est impératif que la taxe communale qui vous est réclamée couvre 95 % minimum du coût du service rendu, sans pouvoir dépasser 110 % de ce dernier. A Anthignes, nous avons toujours visé la couverture du coût réel. Malgré la hausse des coûts qui nous seront facturés, la taxe reste fixée à 82, 117 et 152,00€ pour un ménage d'une, deux ou trois personnes et plus.

Le service minimum, celui qui vous est octroyé en contrepartie du paiement de cette taxe, comprend la collecte hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles et des déchets organiques en conteneurs, la collecte bi-hebdomadaire des PMC et papiers-cartons, la fourniture de conteneurs pour déchets ménagers résiduels et pour les organiques (40, 140 ou 240 litres), la collecte toutes les huit semaines des emballages plastiques souples, un quota de douze levées du conteneur au déchets ménagers résiduels et dix-huit pour celui réservé à l'organique, un rouleau de sacs PMC, l'accès aux différents recyparcs et au réseau de bulles à verres Intradel, une participation aux actions de prévention et de communication, le traitement de 50 kg/habitant/an d'ordures ménagères résiduelles et 25 kg/habitant/an de déchets organiques.

Le service complémentaire comprend les dépassements de poids et de levées couverts par la taxe. Une redevance de 0,79€ s'applique à toute levée supplémentaire. Il vous en coûtera 0,20€ par kilo supplémentaire à traiter jusqu'à 80 kg de tout-venant, et 0,35€ au-delà de 80 kg par habitant. Pour les organiques, les dépassements coûteront 0,15€ le kilo supplémentaire par habitant.

Le coût du service est estimé à 266 852,28€ pour l'année 2022.



La Ressourcerie **04 220 20 00**



ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS : RECYCLONS ENCORE PLUS !

Depuis trois ans, notre commune est affiliée à la ressourcerie du Pays de Liège. Cette société coopérative s'est spécialisée dans la collecte et le tri des encombrants. Collectés avec grand soin, ils sont triés et destinés à connaître une seconde vie. Ainsi, par l'intermédiaire des Cpas ou de magasins de seconde main, une partie réintègrera le marché au bénéfice de personnes aux moyens limités. Le restant sera recyclé ou valorisé en énergie électrique. Cette même société collecte déjà et trie les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) des recyparcs de la zone Intradel.

L'objectif est très clairement d'accroître le volume du tri et du recyclage et de vous proposer une manière de vous défaire d'encombrants tels que meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselle, outils, bois, métaux, plastiques, etc. Impératif, pour bénéficier du passage du camion de cette ressourcerie, vous devrez former le **04 220 20 00**, détailler les objets à enlever et convenir d'un rendez-vous avec l'équipe de collecte. Les objets devront être facilement accessibles, déposés au rez-de-chaussée de votre immeuble ou de votre propriété, mais en aucun cas sur le trottoir.

Ne perdez jamais de vue que vous devez vous inscrire au minimum dix jours avant le jour convenu. Le service de la ressourcerie a un coût, lequel couvre l'enlèvement, le transport et le traitement. Depuis l'an dernier, le premier passage sera gratuit et ne pourra excéder 2 m³. Moyennant paiement de 50 euros, vous pourrez commander un dernier passage annuel, toujours pour 2 m³ maximum.

NOUS AGISSONS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Notre service d'hiver jouit d'une remarquable réputation auprès de tous, dans et hors de notre commune. Avec votre collaboration indispensable, le Service communal des Travaux fera encore le maximum cet hiver pour qu'il en soit ainsi.

Les ouvriers font face à trois problèmes majeurs pour accomplir leur tâche avec efficacité :

- les véhicules stationnés dans des rues étroites empêchent ou gênent fortement le passage des engins équipés de lames de déneigement. Nous vous rappelons que le code de la route interdit le stationnement des véhicules lorsque la largeur du passage libre sur la chaussée est réduite à moins de 3 mètres. Pour permettre à nos opérateurs de travailler en toute sécurité, nous vous demandons de porter cette largeur à 3,2 mètres, voire de déplacer votre véhicule ;
- les plaques de glaces qui se forment à cause des rejets d'eaux domestiques ;
- les périodes de grand gel : à partir de - 5 degrés, le sel agit difficilement.

Chaque nuit, jusque fin mars, les hommes de garde surveillent l'état du réseau. Si nécessaire, deux engins communaux de déneigement parcourent les 110 km de voiries communales : le camion dégage en priorité le chemin emprunté par les bus et ensuite, les voies d'accès pour quitter la commune vers les lieux de travail ; ensuite, il enchaîne sur les rues les plus fréquentées. Le tracteur commence par les coins les plus éloignés ou les plus difficiles d'accès pour, au final, terminer le réseau en complément du camion.

La route régionale traversant la commune relève exclusivement des services de la Wallonie (SPW).

Des sacs de sel sont déposés aux endroits stratégiques préalablement déterminés (routes à forte déclivité ou endroits retirés difficiles à traiter dans des délais raisonnables). Ces sacs sont réservés exclusivement à un usage sur la voie publique par les riverains concernés. A certains de ces endroits, nous constatons trop régulièrement la disparition des sacs compromettant la sécurité des personnes.



Le règlement de police prévoit que la responsabilité du dégivrage des trottoirs relève des riverains, cela s'applique tant à la neige, qu'au verglas mais aussi aux feuilles mortes par exemple.

En cas de problème, vous pouvez toujours nous contacter



Durant les heures de bureau :

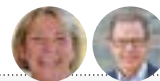
service des travaux **04 383 99 81**

secrétariat communal **04 383 60 75**

à tout moment : le responsable du service des travaux **0477 96 58 27**

l'échevin des travaux **0476 84 43 15.**

Important, n'oubliez jamais de saluer et de remercier les ouvriers communaux qui accomplissent, dans l'intérêt de chacun, cette tâche pénible durant tout l'hiver, 24h/24.



PAR CHRISTINE SWENNEN ET MICHEL EVANS

8 JOBS ÉTUDIANT AU SERVICE DES TRAVAUX CET ÉTÉ

Comme les années précédentes, la commune engagera des étudiants pour travailler avec les ouvriers communaux et au profit de la population.

C'est donc à nouveau une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Huit étudiants, durant 15 jours maximum chacun, pallieront partiellement l'absence des ouvriers en congé. Il s'agit de travailler à l'entretien de voiries et de bâtiments, ou d'aider les associations. L'horaire sera fixe de 7 h 30 à 16 h. Si pareille expérience t'intéresse, adresse ta candidature au Collège communal pour le 13 mai prochain au plus tard, en joignant une attestation stipulant ton statut d'étudiant(e) délivrée par l'établissement scolaire que tu fréquentes ainsi qu'une attestation émanant du site «Student@work». Les priorités sont fixées en fonction de l'ordre établi par le Conseil communal.

Avant de signer un contrat, tu devras te soumettre à un examen médical, comme tous les membres du personnel. La brochure sur le «travail des étudiants» est disponible à l'asbl «Infor-Jeunes» à Huy (085 25 57 86).

À renvoyer pour le 13 mai 2022 au plus tard à Administration communale, Cour d'Omalius, 1 – 4160 Anthisnes

Je soussigné(e).....
souhaite travailler au Service des Travaux de la commune d'Anthisnes du
○ 4 au 15 juillet 2022, ○ 18 au 29 juillet 2022,
○ 1^{er} au 12 août 2022, ○ 16 au 29 août 2022.
né(e) à..... le..... /..... /20..... (réservé aux étudiant(e)s
né(e)s avant le 01.07.2004)
domicilié(e) à 416.. Anthisnes, rue.....
n°..... gsm..... courriel.....

Je joins une attestation de mon établissement scolaire stipulant mon statut d'étudiant(e) ainsi qu'une attestation «Student@work».

Signature:

Secrétariat communal: Christine SWENNEN : **04 383 99 93**
– Échevin: Michel EVANS **0476 84 43 15**



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE

LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE SAINT MAXIMIN

Les élèves de 1^{re} et 2^e primaire ont pu débiter leur projet «Anthises d'Antan». Ils ont visité le château de l'Avouerie et ils se sont plongés dans la période médiévale. Ceci leur a permis de comparer la vie de l'époque et celle d'aujourd'hui. Cette aventure continuera tout au long de l'année avec des enfants motivés.

Dans le cadre de leur projet d'écriture du journal de l'école, les élèves de 5^e et 6^e primaire ont participé à l'émission «les Niouzz» (RTBF). Ils ont été interviewés par un journaliste sur trois sujets: le recyclage des jouets, la routine et la nature. Les émissions ont été diffusées les 13, 14 et 19 octobre 2021. Si vous le souhaitez, vous pouvez les (re)voir sur le site www.rtbef.be.

Suite à leur visite du Préhistosite de Ramioul, les élèves de 2^e et 3^e maternelle ont présenté leur «lapbook» sur la préhistoire aux élèves de 1^{re} et 2^e primaire. Ils ont pu ainsi partager leurs savoirs avec les P1/P2. Encore un beau moment de partage. Le projet des petits ambassadeurs continue et se déroule à merveille entre petits et grands.

ÉCOLE LIBRE ST MAXIMIN
ANTHISES



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS

UNE AGRÉABLE PLAINE DE JEUX

Bonne nouvelle en provenance de l'école de Villers-aux-Tours. La plaine de jeux est en bonne voie d'aménagement! Ces dernières semaines, les ouvriers communaux n'ont pas ménagé leurs efforts et le résultat est superbe. Deux nouveaux modules sécurisés viennent d'être installés. Le premier constitué d'échelles et de ponts permet aux plus grands de jouer les acrobates. Le second, une cabane et son toboggan, invite les plus petits à développer leur créativité. Le bac à sable, un incontournable de la cour a, quant à lui, doublé sa surface pour le bonheur de tous.

Notre nouvelle mare est également terminée. Nous allons y installer diverses plantes indigènes pour enrichir la biodiversité. Batraciens, libellules et papillons y habiteront bientôt. Nous sommes certains que les enfants apprécieront cet endroit plein de vie. Il sera source de découvertes et d'apprentissages. Vive le printemps! Un poulailler et un espace dédié aux plantations sont en projet. La suite au prochain numéro...



TOUS À L'OPÉRA



ments à cordes (comme le violon et ses cousins, plus grands, l'alto, le violoncelle ou la contrebasse) ou encore les instruments à percussion comme le xylophone, le marimba ou le glockenspiel, ces objets mélodieux sont identifiés au premier coup d'œil.

Quant à les reconnaître dès la première note, il nous faudra encore un peu d'entraînement et quelques sorties à l'Opéra ;-).

Comme vous le savez, après ces quelques mois sans sortie culturelle pour nos élèves (ou du moins sorties fortement réduites), l'école communale d'Anthisnes avait à cœur de remettre au programme ces activités enrichissantes.

Durant ce premier trimestre, en plus de quelques sorties au cinéma, à la bibliothèque, aux Startech's Days pour certaines classes, tous les élèves du primaire se sont rendus à l'Opéra Royal de Wallonie à Liège pour un spectacle «jeune public».

L'Opéra, ce majestueux bâtiment blanc, qui fait penser aux temples grecs de l'Antiquité, a émerveillé les enfants dès la sortie du car. L'intérieur a conquis les cœurs également : la magnifique salle de spectacle qui compte 1044 sièges, le lustre imposant composé de 200 ampoules ou encore la coupole peinte au plafond où se promènent de nombreux personnages représentant la Musique et les Arts, ... tous ces détails somptueux ne sont pas passés inaperçus aux yeux des enfants.

Ursule et Hirsute est un tout nouvel opéra dont la musique a été composée par Lionel Polis sur un texte d'André Borbé. Cette œuvre n'avait jamais été jouée auparavant. Nous avons donc été les premiers à voir et à entendre cette création.

Comme il s'agit d'un opéra participatif, les élèves ont pris part à l'histoire en devenant interprètes. Plusieurs chants avaient été travaillés en classe, sous l'oreille attentive des «Jeunesses Musicales».

Après cette belle après-midi, les instruments de l'orchestre n'ont plus de secrets pour nos petites têtes blondes. Que ce soient les instruments à vent (comme la flûte traversière, la clarinette, le basson, le cor, le trombone) ou les instru-



MON PERMIS DE CONDUIRE AVEC LE PCS

Une formation au permis de conduire théorique sera organisée du 16 au 23 mai 2022, de 9h30 à 12h à l'Administration Communale de Nandrin. Elle coûtera 69 euros (travailleurs et étudiants) ou sera gratuite (demandeurs d'emploi et bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale).



Infos et inscriptions **0474 77 46 42**
inesmooren@pcs-condroz.be





PAR SOLANGE JULIEN ET YOLANDE PARÉE



ATELIER DE VANNERIE SAUVAGE À LA BIBLIOTHÈQUE



Cette année, pour la «Fureur de Lire», c'est le thème de la vannerie sauvage qui a été mis à l'honneur dans notre bibliothèque. La vannière Marie Legast, assistée par sa consœur Muriel Chaidron, a initié les adultes aux pratiques de la vannerie à partir d'éléments faciles à trouver dans nos campagnes : clématite des haies, pervenche, noisetier, ronce, saule, symphorine, jonc...

L'atelier a débuté par une présentation théorique : un bref historique, le matériel nécessaire, les matières utilisées, les techniques de base... Marie Legast a également expliqué comment collecter les matériaux, à quelle période et comment les conserver et les réutiliser. Une fois la théorie énoncée, les participant(e)s ont pu réaliser leur propre corne d'abondance avec les différents végétaux apportés.

Les enfants, ont de leur côté, reçu de Cathy Saint-Remy, quelques explications concernant la vannerie sauvage avant d'aller chercher des éléments de vannerie et de décoration dans la nature. Ils ont ensuite appris les gestes de base du tressage en «8», puis se sont lancés dans des réalisations diverses (poissons, couronnes...). L'activité s'est terminée par un goûter convivial et la dégustation de délicieuses pâtisseries confectionnées par les participant(e)s.

+ Bibliothèque communale d'Anthises
Grand route de Liège 13 – 4162 Hody
04 383 77 24 – bibliotheque@anthises.be

COURS DE DIDGERIDOO



Des cours de didgeridoo, l'instrument traditionnel des aborigènes australiens, se tiendront tous les lundis, au château de l'Avouerie, de 16 h 30 à 19 h 30 (en plusieurs séances d'une heure selon les âges et les niveaux). D'autres horaires et d'autres jours sont également possibles en fonction des inscriptions. Si vous désirez vous initier à cet instrument et à la technique étonnante de la respiration circulaire (qui permet de souffler sans jamais s'arrêter), ou perfectionner votre jeu, Franck Pillonetto, souffleur expérimenté, riche de plus de vingt années de pratique, se fera un plaisir de vous accompagner aussi loin que vous le souhaitez. Des instruments d'études de qualité seront proposés aux étudiants qui n'auraient pas déjà le leur.

+ Renseignements et inscription : Franck Pillonetto
franckphones@gmail.com – 04 223 01 90
Avouerie d'Anthises av. de l'Abbaye 19 – **04 383 63 90**



LA BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Le Bibliobus de la Province sillonnera les rues de notre commune les 28 janvier, 18 février, 18 mars, 22 avril, 13 mai, 3 et 24 juin. Il marquera des arrêts à Limont (rue del Creû) de 11 h à 11 h 30, à Tavier (monument aux morts) de 11 h 40 à 12 h et à Anthises (rue Faustay, près de l'école communale) de 13 h 30 à 15 h.

La réservation de livres s'opère lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel. Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone. Les prêts sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

+ **04 279 53 79**
culture.bibliobus4@
provincedeliege.be
www.bibliotheques.be/fr/
bibliobus

HORAIRE BIBLIOBUS > VENDREDIS B

		ANTHISES Ecole communale, Rue du Faustay, 3	13h30 à 15h
LIMONT (Anthises)	11h à 11h30		
Rue del creu			
TAVIER (Anthises)	11h40 à 12h		
Place de l'église, 1			

PASSAGE DU BIBLIOBUS > SEPTEMBRE 2021 - JUIN 2022

▶ Septembre	10 - 24	▶ Février	18
▶ Octobre	15	▶ Mars	18
▶ Novembre	12	▶ Avril	22
▶ Décembre	3	▶ Mai	13
▶ Janvier	28	▶ Juin	3 - 24

LES PRETS

sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

RESERVATION DE LIVRES

lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel

Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

Éditeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18 A, 4000 Liège - Graphisme : Chitroux - Ne pas jeter sur la voie publique

«VIVRE À ANTHISNES» COURRIERS DES LECTEURS



Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages ? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le bulletin de printemps, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard pour le 4 février 2022.



PAR PAUL VERCHEVAL

VOUS PRÉFÉREZ L'ORDRE OU LE CHAOS ?

«La vie n'est pas un long fleuve tranquille.» dit-on. Souvent, elle ne se déroule pas dans l'ordre, mais dans le chaos, celui d'un turbulent torrent de montagne. Posez un objet à la surface d'un fleuve; il va se déplacer en ligne droite, suivant une trajectoire prévisible. Posez le même objet dans un torrent; il va de gauche à droite, en suivant une trajectoire erratique. L'ordre rassure, le chaos inquiète. Pourtant, l'ordre parfait signifie la mort; au zéro degré des températures absolues, plus aucune molécule ne bouge dans la matière. Tout est glacé, figé, sans vie. Rien n'est plus triste.

Si l'on réchauffe de la glace, on obtient de l'eau, et même de la vapeur, impossible à retenir sans un récipient hermétique. C'est chaud, mobile, plein de vie. Rien n'est plus gai. Mais trop, c'est trop. A force de chauffer, on obtient du plasma, un état de la matière dangereux et inutilisable, qui sème la mort sur tout ce qu'il touche. Un juste équilibre doit donc exister quelque part.

Beaucoup de biologistes pensent que la vie est née à la frontière entre ordre et chaos. Il fait beaucoup trop chaud sur Venus, et beaucoup trop froid sur Mars. Seule la Terre était au bon endroit.

Reste à savoir de quel côté de la frontière entre ordre et chaos la vie a pu naître, et là, les avis divergent. Mon avis est que c'est du côté du chaos. Rien de neuf n'apparaît jamais du côté de l'ordre; ce qui est bon reste bon; ce qui est mauvais reste mauvais. Pour avoir mieux, il faut que les choses bougent et cela jusqu'à obtenir ce que l'on cherche. Voilà pourquoi nous avons supporté un chaos politique de 500 jours après les dernières élections: nous avons l'espoir d'avoir mieux après qu'avant. Espoir déçu? Je vous en laisse juge. Beaucoup pensent que nous allons devoir traverser un chaos bien plus important pour obtenir une véritable amélioration de nos conditions de vie, notamment à cause d'un climat atmosphérique toujours plus chaotique...



Par Jonathan LAIXHAY



MON PREMIER ROMAN

Je suis Anthisnois depuis 2007 et mes enfants ont fréquenté les écoles de la commune jusqu'à la fin de leur primaire. J'ai effectué un graduat en communication. J'avais dans l'idée de devenir journaliste mais c'est une autre trajectoire qui s'est finalement offerte à moi.

A l'origine, écrire tenait plus du besoin que de l'envie. Des mots et des idées qui m'encombraient l'esprit et qu'il me fallait impérativement coucher sur le papier. C'est encore le cas aujourd'hui, alors j'écris, partout et à tout moment. Dans un carnet, sur le verso de tout ce qui me tombe sous la main. Parfois même en me relevant la nuit, un peu hagard. Au fur et à mesure, on apprivoise le processus. Les phrases deviennent des récits et les personnages, des êtres proches, presque réels.

Noir amer est mon premier roman. Il est le fruit du soutien de ma famille et de mes amis, de mes expériences, de mes rencontres, et d'un esprit qui aime se glisser sous la ligne flottaison. Il s'agit d'un thriller sombre et psychologique. J'ai cherché à créer une intrigue qui tient le lecteur en haleine jusqu'aux dernières pages avec des personnages étoffés tant au niveau du caractère que du vécu.

J'espère que ce roman est le premier d'une longue série – le deuxième est déjà bien avancé – et qu'il procurera aux lecteurs un plaisir équivalent à celui que j'ai éprouvé lors de sa conception.

Il est d'ores et déjà en vente sur le site de l'éditeur (www.lysbleueditions.com/produit/noir-amer).

Il sera bientôt disponible en librairie et il est aussi possible de passer par moi.



Jonathan Laixhay 0473 222 454





MARCEL SAUVAGE

ANTHISES AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Il s'agit bien sûr du château de l'Avouerie sis avenue de l'Abbaye à Anthises. Cette carte postale a circulé le lundi 9 octobre entre Anthises et Jemeppe-sur-Meuse, la prise de vue date du tout début du XX^e siècle, vraisemblablement 1902.

Le donjon de cette imposante demeure a été érigé au XIII^e siècle, le corps de logis date quant à lui de 1648 et comprenait quatre tours. En 1897 un incendie détruit les deux tours nord ainsi que les dépendances situées à l'est du donjon.

Bâtiment classé depuis 1970, arrêté Royal du 13 mai 1970, le château de l'Avouerie est la propriété des «Œuvres sociales chrétiennes». En 1928 Monsieur le curé Peters, curé à Anthises de 1927 à 1951, achète le château et en fait don à la paroisse en 1943. Avouerie : Cour de justice, représentation juridique d'une institution ecclésiastique, Joseph de Wal fut le dernier Avoué d'Antine, sa charge cessa en 1792 à la révolution française.



Le même angle de vue en 2021



PAR MICHEL EVANS

AVANT DE PLANTER, MIEUX VAUT SAVOIR !



La myopathie atypique des équidés est une maladie sporadique extrêmement sévère; elle affecte les chevaux séjournant en pâture à l'automne et au printemps. La Belgique s'est trouvée pour la première fois confrontée à cette maladie, de manière significative, au cours de l'année 2000.

Au niveau européen, les recherches menées à l'Université de Liège attribuent cette maladie à la présence d'une toxine contenue dans la graine de l'érable sycomore planté dans le voisinage des chevaux. Aujourd'hui, il n'existe pas encore de traitement curatif.

La toxine ingérée induit une incapacité pour les cellules musculaires à utiliser utilement les lipides. Les désordres biochimiques qui en résultent conduisent à l'accumulation de produits de dégradation du métabolisme énergétique dans le sang. Les muscles les plus atteints sont ceux qui travaillent en permanence: ce sont ceux de la posture, de la respiration et le cœur. Par manque d'énergie, ils se dégradent et libèrent dans le sang une molécule dont la couleur rouge teinte l'urine des chevaux souffrant de cette maladie.

Si un traitement salvateur n'est pas encore sur le marché, vous pouvez néanmoins lutter contre l'apparition de cette maladie fatale. Evitons donc de planter de l'érable sycomore, du moins à proximité des prés où évoluent les chevaux.

Si votre cheval manifeste des signes de contamination par cette maladie, contactez au plus vite votre vétérinaire. Il pourra limiter la destruction musculaire, assurer le maintien d'une hydratation satisfaisante et aider la fonction rénale, ou encore appliquer des mesures thérapeutiques spécifiques, dictées par les résultats des examens réalisés à partir d'échantillons de sang, de muscle ou encore d'urine.

Vous pouvez aussi contacter la clinique équine de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège (Bd de Colonster, 20 Bât B41 4000 Liège (Sart Tilman)



Dominique.votion@Uliege.be – 04 366 41 03
www.myopathie-atypique.be

MON DOSSIER

Mon dossier est l'application qui vous permet de consulter votre dossier personnel au Registre national, et ainsi, de gagner du temps et de l'argent !

Grâce à «Mon dossier», vous pouvez télécharger ou imprimer gratuitement des certificats électroniques à partir du registre de population, des actes d'état civils (établis après le 31 mars 2019), vérifier vos informations au Registre national, signaler des erreurs, communiquer vos données de contact, prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois.

Pour accéder à l'application «Mon dossier», vous devez préalablement installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié. Vous trouvez la dernière version du logiciel pour votre lecteur de carte sur ce lien: <https://eid.belgium.be/fr>, nous vous conseillons d'effectuer une mise à jour si vous utilisez déjà ce logiciel.

Après l'installation et la connexion de votre lecteur de carte, vous insérez votre carte d'identité électronique. Ce n'est qu'après cette étape que vous pouvez vous rendre sur le site de «Mon dossier», en suivant ce lien: <https://mondossier.rrn.fgov.be>.

Introduisez enfin votre code PIN afin que votre identité soit vérifiée. Une fois que votre code PIN est introduit, vous avez accès à votre dossier personnel au Registre national et à vos certificats (composition de ménage, vie, cohabitation légale, ...).



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthignes.be (accès direct – documents administratifs).

Pour disposer des dernières infos, pensez à vous inscrire à notre newsletter et nous suivre sur facebook, twitter et intagram.



VOUS DÉSIREZ OCCUPER LA VOIE PUBLIQUE COMMUNALE ?

Que ce soit pour effectuer des travaux, placer un conteneur ou effectuer un déménagement, une autorisation délivrée par le Bourgmestre ou le Collège Communal est nécessaire. Attention, il est important que cette demande nous parvienne 10 jours avant la date souhaitée d'occupation de la voie publique. Vous pouvez effectuer votre demande par courrier postal Cour d'Omalius n°1 à 4160 Anthignes ou par mail à andre.kovacs@anthignes.be.



PAR NATHALIE SERON

NOS JUBILAIRES

Chaque année, nos heureux jubilaires ont la possibilité d'être reçus à l'administration communale afin d'être honorés à l'occasion de leur anniversaire de mariage. Je tiens à nouveau à féliciter tous ces couples dont l'amour pour l'autre n'est plus à démontrer !

19 couples anthignois ont fêté cette année un anniversaire exceptionnel de mariage.

Noces de diamant / 60 ans de mariage

M. et M^{me} Malherbe-Antoine (9 février 1961)
 M. et M^{me} Fabbriotti-Galleni (15 avril 1961)
 M. et M^{me} Lebecque-Cahay (6 juillet 1961)
 M. et M^{me} Englebert-Jeunechamps (30 novembre 1961)

Noces d'or / 50 ans de mariage

M. et M^{me} Henrard-Marique (9 janvier 1971)
 M. et M^{me} Fairon-Laforest (5 février 1971)
 M. et M^{me} Pelosato-Pirotte (6 février 1971)
 M. et M^{me} Compère-Baum (3 avril 1971)
 M. et M^{me} Sanchez-Detaille (22 mai 1971)
 M. et M^{me} Widy-Delaruelle (5 juin 1971)
 M. et M^{me} Lamer-Grignard (26 juin 1971)
 M. et M^{me} Pahaut-Jacob (7 juillet 1971)
 M. et M^{me} Liégeois-Harray (8 juillet 1971)
 M. et M^{me} Pecoraro-Goffin (10 juillet 1971)
 M. et M^{me} Manfroid-Saint Guillain (30 juillet 1971)
 M. et M^{me} Brogiato-Jacquemin (28 août 1971)
 M. et M^{me} Rentier-Delrue (9 octobre 1971)
 M. et M^{me} Delges-Backus (23 octobre 1971)
 M. et M^{me} Durieux-Boulanger (23 octobre 1971)

Le Conseil communal et moi-même leur souhaitons de nombreuses années de bonheur.



MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE, SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, IL N'A PAS ÉTÉ VIDÉ, JE DÉMÉNAGE, MON SAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ...

Ayez le réflexe call center d'Intradel **04 240 74 74** et www.intradel.be pour toute question relative à vos poubelles. **Bonne nouvelle, un bon d'échange pour 5 sacs transparents est imprimé sur la dernière page de votre calendrier Intradel 2022.**

Les prochains ramassages du sac PMC transparent sont prévus les lundis 14 février, 11 avril et attention il sera avancé au samedi 4 juin 2022. Si ce service ne vous est pas rendu correctement, informez-en Intradel qui pourra en référer à la société OVS, en charge de cette collecte particulière.

Il est vivement conseillé de sortir ses poubelles la veille à partir de 18 heures. Pour rappel, les conteneurs doivent être bien fermés et les mouchoirs en papier bien emballés avant d'atterrir dans le conteneur noir pour éviter tout risque de contamination (tant que le covid-19 sévira chez nous).

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (Liste arrêtée au 15/10/2021)

07.10.2021 LEKEU Lucie • Villers-aux-Tours
 15.10.2021 RAETS Rose • Tavier

DECES (Liste arrêtée au 4/12/2021)

26.10.2021 LEMPEREUR Marinette v^{ve} de NAIME Marc • Tavier
 06.11.2021 DECKERS Nicolas ép. de COMPERE Marie-Louise • Tavier
 10.11.2021 ULRICHES Roger v^f de THOMAS Sylvianne • Limont
 11.11.2021 BUSIN Georgette v^{ve} de GILLES Henri • Villers-aux-Tours
 02.12.2021 CLOES Fabien ép. de SCHOUMAKERS Linda • Tavier
 03.12.2021 DEROUA Eli Léon • Tavier
 03.12.2021 PIEDERS Luc compagnon de CHERENTI Marinella • Anthignes
 04.12.2021 SPINEUX Roger ép. de WERA Léa • Tavier

ECLAIRAGE PUBLIC : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Une équipe de RESA procède à l'entretien de l'éclairage public dans le courant de la 1^{re}, 10^e, 22^e, 34^e et 43^e semaine de chaque année. Tout renseignement de dysfonctionnement communiqué au préalable par la population est le bienvenu au numéro de téléphone communal **04 383 99 82** Il vous sera alors demandé le nom de la rue, le numéro du bâtiment le plus proche et le numéro figurant sur le poteau.

HORAIRE À L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Anthignes est accessible au public tous les mardis, de 14 h à 18 h. (**04 383 78 43**).

Nouveauté, le bureau se situe maintenant au rez-de-chaussée de la maison communale.



RESA INVESTIT DANS LE RÉSEAU AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOTRE FOURNITURE ÉLECTRIQUE

Le 12 octobre dernier, à notre demande, RESA, l'intercommunale en charge de la gestion du réseau de distribution d'électricité sur notre commune, est venue présenter ses projets d'investissement sur Anthisnes lors d'une séance d'information publique. En effet, consciente des désagréments que nous subissons au niveau de notre fourniture d'électricité, l'intercommunale a inscrit plusieurs chantiers d'amélioration du réseau dans ces projets d'investissements pluriannuels. Ceux-ci consisteront principalement à de l'enfouissement de lignes aériennes, ces dernières étant plus vulnérables aux agressions extérieures (vent, végétation, accidents de la route, etc.).

Ainsi, entre 2020 et 2024, ce ne sont pas moins de 2 500 000 € qui seront engagés tant à la maintenance qu'à des investissements sur notre commune.

• Sur Berleur, Tavier, Houchenée, Moulin et Xhos :

- Afin de pouvoir mettre hors service 6 km de lignes aériennes (à la source de 40 % des pannes), RESA procèdera en collaboration et coordination avec Elia à une mise à niveau du poste source de la région grâce à l'installation d'un tout nouveau transformateur supplémentaire, à la mise en service d'une nouvelle cabine électrique et la pose de 6 km de câble enterré.
- Resa a déjà concrétisé d'autres travaux d'enfouissement de lignes problématiques entre «Tultay» et Tavier grâce à la pose de 4 km de câble entre Limont et Tavier.
- Un nouveau autre tronçon d'enfouissement de lignes aériennes particulièrement problématiques entre Tavier et Houchenée et entre Tavier et Xhos vient d'être finalisé et mis en service.



«L'enfouissement des lignes diminue le risque de pannes. Nous le voyons à Anthisnes notamment par la pose de 4 km de câbles enterrés, mis en service entre Tultay et Tavier. Cependant ces investissements coutent chers et doivent impérativement s'inscrire dans les enveloppes limitées consacrées à d'amélioration du réseau», précise Christian De Laet, Directeur technique chez RESA.

• Sur Lagrange, Hestreux, Limont et Berleur (bas de la rue Pas Bayard) :

- RESA a remplacé en 2021 le matériel électrique de la cabine Route de Villers (qui avait subi des dommages liés aux poussières générées par l'activité locale) et procèdera à la pose de 1,5 km de câbles en remplacement des lignes aériennes en 2023.
- Durant l'année 2022, c'est l'installation d'une nouvelle cabine dans le village de Vien et la pose de 1,8 km de câbles à la place d'un tronçon aérien de 1,5 km qui seront concrétisés (entre Anthisnes et Hody).

L'intercommunale n'a aucun doute : chacun de ces chantiers contribuera à diminuer les interruptions de fourniture sur le réseau !

Au-delà, il est à noter que chaque année RESA prend à sa charge les frais d'élagage des arbres qui ornent notre commune. Rien que sur les 4 dernières années, ceux-ci s'élèvent à près de 170 000 €.



VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !
Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?
Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.



www.mobilif.belgium.be



PERMIS DE CONDUIRE

Vous êtes détenteur d'un permis de conduire au format « carte bancaire », soyez vigilant à la date de validité de celui-ci. Ce type de permis est valable 10 ans, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à la commune pour tout renouvellement.



Danse classique

LES LUNDIS

Anthistes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) •

F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Anthistes: Chorale « La Choranthistes » • Château de l'Avouerie • 18 h 30 • FPS en col. avec Avouerie d'Anthistes ASBL • B. Cleuren

04 383 62 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

Anthistes: Atelier artistique • Salle communale d'Anthistes •

16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Danse • Strong nation ados/adultes • Li Hody's • 19 h 30-20 h 30 •

C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 17 h-22 h 30

Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthistes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois

• 14 h-16 h 30 • M^{me} Piroton 04 371 50 23 – 0478 25 31 47

Anthistes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 •

Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthistes@gmail.com

Limont: Danse • Ecole communale • Eveil à la danse (àpd 4 ans)

16 h 30-17 h 15 • Classique (10-14 ans) 17 h 30-18 h 45 • Classique

avancé (+15 ans) 18 h 45-20 h 15 • F. Jurdan 0485 43 00 07 –

ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Psychomotricité parents/enfants • Salle Val Pierry's • (10

mois-6 ans) • 17 h-18 h • M^{me}. Sanchez 0471 54 27 99

LES MARDIS

Anthistes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie

d'Anthistes • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthistes: ASBL Rouliberwète • lors du GAC à l'Avouerie • 18 h-20 h •

plat et soupe à emporter • 0470 57 23 34 – rouliberwète@gmail.com

Anthistes: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux

Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthistes: Badminton • Salle communale • (6-9 ans) 16 h-17 h 30 • (10-

12 ans) 17 h 45-19 h • Mattias Devaux – 0497 33 23 87

Limont: Danse • Ecole communale • Jazz contemporain (10-15 ans)

17 h 30-18 h 30 • Contemporain (+16 ans) 18 h 30-19 h 45 • Pilates adultes

niv.2 20 h-21 h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com

– www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Atelier artistique • Ecole de Limont • 16 h 30-17 h 30 •

6-11 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N.

Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19 h 00-22 h 00 •

E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – http://

cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 18 h 30 • Débutants et

séniors • M. Toledo 0475 81 32 15

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 •

18 h-20 h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 –

valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be



LES MERCREDIS

Anthistes: Cours d'Anglais UF2 • Ecole Communale • 18 h-21 h •

Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthistes • Secrétariat IEPSCF

04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthistes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 •

Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthistes@gmail.com

Anthistes: L'Eveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale •

12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune •

04 383 67 93

Hody: Danse • Li Hody's • Cardiosculpt ados/adultes 19 h 30-20 h 30 • C.

Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13 h-16 h 45

Initiation stylisme • 17 h-22 h Sportwear • FPS – Manuela Tarabella

0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • Classique débutant 7-9 ans

14 h 30-15 h 30 • Classique 9-12 ans 15 h 30-16 h 30 • Modern jazz

8-12 ans 16 h 45-17 h 45 • Classique avancé +15 ans 17 h 45-19 h 15 •

Modern jazz avancé 19 h 30-20 h 45 • Pilates débutant 20 h 45-21 h 45 •

F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com –

www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10 h-11 h

• Maternelles 16 h-17 h • Primaires 17 h 15-18 h 15 • Adultes Step

18 h 30-19 h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19 h 15-20 h • C. Guilmot

0473 61 81 00



Club d'échecs

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

LES JEUDIS

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 19h (sur rendez-vous) • Gratuit • Solange Julien 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Limont: Danse • Ecole communale • Funk/pop (4-6 ans) 17h-18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h-20h • Céline Latour 0476 75 38 40

Vien: Pétañque • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise

LES VENDREDIS

Limont: Danse • Ecole communale • Funk/pop (7-9 ans) 16h-17h • Funk/pop (5-7 ans) 17h – 18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h30-20h30 • Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Danse • Salle communale • Pilates seniors 9h30-10h30 • Danse seniors 10h45-11h45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

UN VENDREDI SUR DEUX

Lagrange: Artisanat • Maison de village • 17h15 – 21h15 • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h • Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Lagrange: Cours de Yoga • Maison de village • 10h-11h • M^{me} C. Richelot 0477 41 18 57

Limont: Danse • Ecole communale • Classique (8-10 ans) 9h-10h • Classique (10-14 ans) 10h-11h15 • Classique avancé (+15 ans) 11h15-12h45 • Préparatoire (4-6 ans) 13h15-14h • Modern jazz (7-9 ans) 14h-15h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – http://cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-12h • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 12h30-14h30 • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com



Football



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthignes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthignes.be info@anthignes.be www.facebook.com/anthignes [http://twitter.com/anthignes](https://twitter.com/anthignes) www.instagram.com/anthignes

→ **SECRÉTARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthignes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthignes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX
(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthignes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT
Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthignes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ POPULATION

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthignes.be • 04 383 99 94 – 97

→ ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
Vendredi 8 h 30-13 h 15
etat-civil@anthignes.be • 04 383 99 85 – 95

→ URBANISME

Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthignes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ ÉNERGIE – LOGEMENT

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthignes.be • 04 383 99 92 – 04 290 57 11

→ DÉCHETS – INFORMATION

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
cecile.francois@anthignes.be • 04 383 99 91

→ PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthignes.be • 04 383 99 88

→ RESSOURCES HUMAINES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthignes.be • 04 383 99 93

→ LOCATION SALLES COMMUNALES

Lundi, mercredi, vendredi 8 h 30-12 h
population@anthignes.be • 04 383 99 94

→ RECETTE – TAXES

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthignes.be • 04 383 99 98

→ COMPTABILITÉ

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthignes.be • 04 383 99 96

→ MARCHÉS PUBLICS

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthignes.be • 04 383 99 99

→ RGPD – PATRIMOINE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthignes.be • 04 290 57 11

→ PRIMES

Lundi, mercredi, vendredi 8 h 30-12 h
jason.martins@anthignes.be • 04 383 99 94

→ AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwysberghe@anthignes.be
• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthignes

→ DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthignes.be • 04 383 61 92 ou 04 383 70 79

→ CHAUFFAGE

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthignes.be • 04 383 70 79 ou 04 383 61 92

→ ASSISTANTE DE VIE-SENIORS

Sur rendez-vous
maud.verjans@anthignes.be • 04 383 99 80

→ PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthignes.be • 04 383 61 92

→ MÉDIATION DE DETTES

Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthignes.be • 04 383 61 92

→ INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthignes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

Lundi au vendredi 9 h-12 h
rue des Martyrs 19 – 4162 Hody
policeanthignes@gmail.com • 04 383 66 95

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthignes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vieu
enfantin@anthignes.be • 04 227 23 09
0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Taviers
atlanthignes@gmail.com • 04 383 67 93
atl-aveuil@anthignes.be

ÉCOLES

→ ENSEIGNEMENT COMMUNAL

- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthignes
www.ecoleanthignes.be • 04 383 61 94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- rue du Centre 22 – 4160 Anthignes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthignes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be